



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations

Question écrite n° 27674

Texte de la question

M. Bernard Debré interroge Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur les conséquences sur le commerce et le tourisme des importants dégâts provoqués par les émeutes qui se sont produites sur la place du Trocadéro et à ses abords le lundi 13 mai 2013. En plein cœur du plus grand quartier touristique de Paris, de nombreux commerçants ont vu les vitrines de leurs magasins voler en éclats et leurs produits pillés. Les plus durement touchés n'ont pu rouvrir le lendemain. Les réparations, les fermetures obligées, les images désastreuses de Paris et de la tour Eiffel, vitrine de la capitale pour le monde entier, ont un coût financier et moral. Les conséquences financières pour ces petits commerces sont réelles : cafetiers, pharmaciens, artisans ont été touchés. Celles sur le tourisme sont plus que probables. C'est pourquoi il souhaite connaître, pour ces commerçants et ces artisans, le coût du manque à gagner sur leur chiffre d'affaires causé par les dégâts du 13 mai 2013. En outre, il souhaite savoir quelles mesures elle compte entreprendre pour redorer l'image ternie du Trocadéro auprès de millions de touristes étrangers.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27674

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5379

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)